WYOMING-CANADA

COMMERCE AGRICOLE = 12 MILLIONS DE DOLLARS EN 2012

Pour faire croître de bonnes choses !

Le Wyoming a exporté pour 4 millions de dollars au Canada, dont :

- 0,9 M$ de gommes et de résines dérivées de graines
- 0,7 M$ de sauces et de condiments
- 0,6 M$ de légumes (dont 0,2 M$ de haricots)
- 0,3 M$ d'arachides écalées
- 0,3 M$ d'aliments pour animaux et pour animaux de compagnie

Le Wyoming a importé pour 8 millions de dollars du Canada, dont :

- 3 M$ de pains et de pâtisseries
- 1 M$ de produits fourragers (dont 0,6 M$ de luzerne)
- 1 M$ d'animaux vivants (dont 0,4 M$ de bisons)
- 0,6 M$ de mélanges et de pâtes
- 0,5 M$ de viande de poulet préparée

Principaux marchés d'exportation agricole du Wyoming :

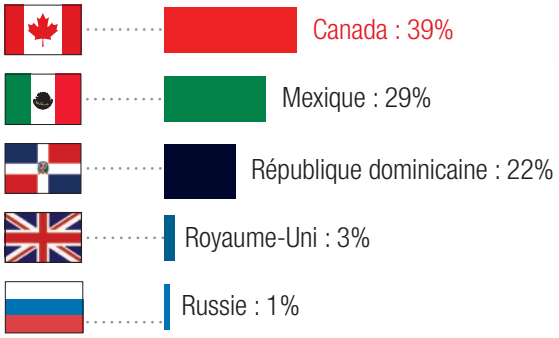

Un partenariat commercial solide :

En 2012, le Canada a acheté des États-Unis pour 21 milliards de dollars de produits agricoles et agroalimentaires. Le Wyoming a tiré parti de cette excellente relation cette année-là et a exporté au Canada des produits agricoles et agroalimentaires d'une valeur de 4 millions de dollars. Le Canada et les États-Unis ont créé le Conseil de coopération en matière de réglementation et le Plan d'action Par-delà la frontière en décembre 2011, afin de réduire les obstacles au commerce, diminuer les coûts et créer des débouchés économiques. En intensifiant la coopération en matière de réglementation, les deux pays favorisent le commerce des produits agricoles et agroalimentaires entre eux, contribuent à la création d'emplois et offrent aux consommateurs une plus grande variété de produits alimentaires sains et de qualité.

Commerce avec le Canada = emplois au Wyoming

- Environ 17 000 emplois au Wyoming dépendent des échanges commerciaux avec le Canada.

Tous les montants sont indiqués en dollars américains, selon les données de 2012 (en date de juillet 2013).
Les données sur les exportations ne tiennent pas compte des réexportations.
Les valeurs commerciales sont approximatives et ont été arrondies, le cas échéant/si cela convient.
Les engrais, la machinerie agricole et les produits de la mer n'entrent pas dans la définition de commerce des produits agricoles.
Les catégories de produits sont fondées sur la nomenclature internationale du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (codes SH).
Lorsqu'un seul produit correspond à 90 % ou plus d'un groupe SH, le produit particulier est nommé.
M = million

Source des données : Statistique Canada.

Pour plus d'information : www.agr.gc.ca/itpd-dpci/amr/amr-fra.htm.

www.plandaction.gc.ca/ccr

Courriel : MAS-SAM@agr.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2013)
N° d'AAC 12146F

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada
Canada